

L'Echo du Binos

Le journal de la ville de Seysses - décembre 2020

NUMERO
100



www.mairie-seysses.fr



TOUS TYPES
DE CONTRATS

EMPLOI
DU TEMPS
FLEXIBLE

À PROXIMITÉ
DE CHEZ VOUS

VOUS AVEZ LE PERMIS ? VOUS AVEZ UNE VOITURE ?
VOUS VOUS INTÉRESSÉZ AUX AUTRES ET AIMEZ VOIR LES GENS SOURIRE ?
**R E J O I G N E Z
NOUS !**

Le SIAS recrute sur des postes d'aide à domicile



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
220 ROUTE D'OX • 31600 SEYSSES
Té l : 05 61 56 18 00 • Fax : 05 61 56 78 40
contact@sias-services.fr • www.sias-services.fr



SOMMAIRE

P.2	SIAS
P.3	Éditorial
P.4	Entretien avec Mme Sabiron (DGS)
P.4	Animation Noël
P.5	Communication
P.6	Cadre de vie
P.7	Environnement
P.8	Vie associative
P.9	Vie culturelle
P.10	Éducation
P.11	Démocratie participative
P.12-13	Aménagement du territoire
P.14-15	CCAS
P.16	Développement économique
P.17	Sport
P.18	Cérémonie
P.19	Festivités & Implication citoyenne
P.20	Sécurité
P.21	Développement durable
P.22-23	Jeunesse
P.24-26	Finances 2020
P.27-30	Collecte des déchets
P.30	Civisme
P.31	Conseil Municipal
P.32-33	État-Civil
P.34	Tribune Libre
P.35	CRI Axe Sud

MAIRIE DE SEYSES

10, place de la Libération
31600 SEYSES - 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr
infos@mairie-seysses.fr

S'INFORMER, NOUS CONTACTER



=> Le site internet de la ville
www.mairie-seysses.fr



=> La newsletter (inscription sur le site internet)



=> La page Facebook de la mairie "Seysses, ma ville"

Couverture : "Visuel fête noël"

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication
Directeur de publication : Jérôme BOUTELOUP
Photos : Mairie, La Dépêche
Impression : Imprimerie Cazaux Muret
Imprimé sur papier recyclé

Une année si particulière...

C'est avec un réel plaisir que je vous adresse ce numéro spécial de notre journal communal. Il se veut exceptionnel parce que c'est la 100^{ème} édition mais aussi parce qu'il vous parle d'un temps que les moins de 20 ans mais aussi les plus anciens n'ont pas connu. En effet, cette année 2020, je le sais, est une année particulière pour nous tous parce qu'elle nous enlève un soupçon de liberté, de notre possibilité de nous rencontrer à notre guise, de nous réunir entre amis ou de voir notre famille.

Mon équipe et moi-même sommes mobilisés pour vous accompagner au quotidien dans ce contexte de crise sanitaire. Les services municipaux s'adaptent avec une grande agilité en fonction des directives gouvernementales. Je les remercie particulièrement tout comme les acteurs associatifs et ceux de l'éducation pour leur implication auprès des Seysois.

Je suis attentif à nos commerces et à nos entreprises qui connaissent des jours éprouvants et suis mobilisé pour eux au travers des différents dispositifs portés par le Muretain Agglo et la Région. J'ai pu aussi saisir les plus hautes instances afin de leur permettre d'exercer leur métier malgré cette crise sans précédent.

C'est donc un début de mandat préoccupé à protéger nos concitoyens mais il est aussi l'occasion de poser les bases des politiques publiques autour de projets structurants tels que le collège dont les travaux vont débuter en 2021, ou la construction du gymnase et qui sont le fruit d'une large concertation avec les partenaires institutionnels et les utilisateurs.

Ces projets d'envergure vont modifier le paysage de notre commune. Il nous appartient de préparer l'avenir autour de ces nouveaux lieux de vie qui posent des enjeux de mobilité et d'aménagement de l'espace de notre commune ainsi que de préservation de notre environnement et de notre cadre de vie. Nous nous y consacrons avec énergie et enthousiasme. Anticiper, se projeter tout en organisant et structurant notre réalité quotidienne, votre réalité quotidienne, est mon objectif.

Je souhaite que nous puissions nous retrouver rapidement avec une proximité que nous gardons aujourd'hui malgré le contexte, au travers de nos moyens de communication ; mais cela ne remplacera jamais le plaisir de vous côtoyer en direct au détour d'une rue ou lors d'une réunion publique indispensable pour vous écouter. Soyons patients pour le bien de tous.

A l'aube de cette nouvelle année que je vous souhaite plus sereine et avec une vie normale retrouvée, je me réjouis des projets communs qui nous attendent pour bien vivre ensemble. Mais avant tout, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés autant que faire se peut de vos proches. Je suis sûr que comme moi, vous aurez une pensée chaleureuse pour ceux qui sont seuls.

« Mais le bien public est fait du bonheur de chacun » disait Albert Camus... alors, construisons ensemble notre bonheur commun.

Jérôme BOUTELOUP,
Maire de SEYSES



ENTRETIEN AVEC MME SABIRON (NOUVELLE DGS)

Depuis octobre 2020, Nathalie Sabiron a rejoint la collectivité en tant que Directrice Générale des Services (DGS). Elle livre dans une interview sa vision et son rôle.



- De nos jours, c'est quoi être une DGS ?

Un DGS aborde l'ensemble des politiques publiques d'une commune, d'un Etablissement Public Intercommunal. Je dirige les services municipaux, conseille les élus sur les plans juridique et administratif. l'on appelle le bloc communal (communes, intercommunalités, syndicats). C'est à travers cette pérégrination que j'ai pu toucher du doigt à la fois des dimensions très stratégiques comme l'aménagement du territoire et organiser des actions plutôt pratiques aux services des administrés.

Le DGS peut avoir une expertise plus affichée dans certains domaines selon sa formation de base. Mais je me plaît à dire qu'il est « généraliste de tout et spécialiste de rien ». Je m'appuie sur des collaborateurs qui connaissent leur métier, à moi de leur donner un sens commun, de les faire travailler ensemble. Sous l'autorité du Maire, j'anime les services administratifs et techniques au service des habitants.

- Quel est votre parcours ?

Ma pratique du cyclisme m'a amenée vers l'action publique. En effet, après mon cursus universitaire, j'ai débuté ma carrière à la Direction Départementale de la Jeunesse des Sports de la Haute-Garonne. Cette dernière m'a dépechée sur le terrain des collectivités territoriales me permettant d'occuper des postes de directions de l'Education de deux communes.

Sur l'une d'entre elle, le DGS a eu besoin d'une suppléance lors de ses absences. J'ai épousé très rapidement cette fonction parce qu'elle me correspondait. La notion de montage de projets, le management, le rôle d'interface entre agents et élus m'ont conforté dans l'idée de poursuivre ma carrière dans ce rôle riche d'actions multiples et vivantes. J'ai continué mon parcours à tous les échelons de ce que

- Quel regard portez-vous sur les services municipaux que vous avez trouvés en arrivant ?

Les services municipaux qui comptent 100 agents m'ont réservé un accueil chaleureux et je les remercie. Tout changement de direction pose question avec des nouvelles manières de fonctionner qui seront impulsées. J'ai trouvé des équipes investies, avec un vrai souci de bien faire. Cette ville a tout d'une grande et l'enjeu avec les équipes est de structurer l'organisation à la hauteur de la commune de cette strate !

- Pourquoi choisir une ville comme Seysses ?

Je suis allée à la rencontre de nombreux territoires tout au long de mon parcours professionnel. Et je dois dire que cette prise de fonction a une saveur toute particulière puisque j'ai grandi à Seysses. Il est assez troublant de rentrer dans l'école où j'ai appris à lire pour traiter en réunion avec la directrice les questions de son bon fonctionnement. Ainsi, ma venue sur ce poste de DGS était pour moi l'occasion d'exercer mon métier avec des enjeux majeurs comme l'arrivée d'un collège et d'un gymnase et avec de nombreuses politiques publiques à mener.

J'ai une douce pensée pour mes grands-parents qui travaillaient les terres seysoises jadis... Je ne suis pas sûre qu'ils auraient pu imaginer me retrouver aux commandes de l'administration seysoise en 2020.

ANIMATION DE NOËL

VENEZ RENCONTRER LE PÈRE NOËL !

**Le Dimanche 20 décembre à partir de 13h,
le père-Noël circulera dans les rues de Seysses.**

Plus d'infos sur :

www.mairie-seysses.fr

et sur la page Facebook : [Seysses, ma ville](https://www.facebook.com/Seysses.ma.ville)



COMMUNICATION

Magali Patinet - *Adjointe au Maire déléguée à la communication*



LA VILLE DE SEYSES A SA PAGE FACEBOOK

La palette des supports de communication de la ville s'enrichit avec pour objectif de faire rayonner le dynamisme de tous les acteurs de notre ville. Découvrez et suivez l'actualité de votre commune en temps réel en vous connectant à la page officielle : **Seysses, ma ville** www.facebook.com/mairieseysses

Vous y trouverez les informations municipales, les annonces liées à la crise sanitaire, les événements à venir, l'actualité des associations, des offres d'emploi proposées à Seysses,...

N'hésitez pas à vous abonner, à partager les contenus et à contacter la commune dans cet espace interactif.

Cette page est aussi la vôtre !



Seysses, ma ville



LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

- ♦ **Le site internet de la ville www.mairie-seysses.fr** pour toujours plus d'informations pratiques.
 - **Un agenda** qui décline les événements programmés sur la commune.
 - **Une newsletter mensuelle** - Abonnez-vous en un clic sur la page d'accueil du site internet de la mairie.
- ♦ **La page Facebook Seysses, ma ville.**
- ♦ **Un bulletin municipal l'Écho du Binos** distribué dans tous les foyers.
- ♦ **Le panneau lumineux** situé sur la façade de la mairie diffuse les actualités municipales et associatives.
- ♦ **Le mobilier urbain : les panneaux publicitaires** de la Ville annoncent chaque événement organisé par la mairie.

FLASHEZ POUR LE QR CODE

Les QR Code figureront sur certains documents édités par le service communication. Ils vous permettront d'établir une relation entre l'information sur le papier et des vidéos, photos ou compléments d'informations que la municipalité mettra à votre disposition sur Internet.



Essayez !

Retrouvez le numéro 100 de l'**Écho du Binos** sur votre téléphone ou votre tablette.

Lire un QR Code

En fonction du téléphone utilisé, il est possible de lire un QR Code avec un programme déjà intégré sur son téléphone. Si votre téléphone n'est pas équipé de cette fonction, téléchargez simplement une application gratuite vous permettant de lire ces codes (Play Store, Appstore,...).

- ♦ ouvrir l'application téléchargée ou l'appareil photo.
- ♦ pointer l'objectif sur le QR Code, en faisant en sorte que ce dernier soit lisible.
- ♦ ouvrir la notification sur l'écran.
- ♦ récupérer toutes les informations mises à votre disposition.

SERVICE COMMUNICATION

- 📍 10, place de la Libération
- 📞 05 62 11 64 67
- ✉️ communication@mairie-seysses.fr

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi & vendredi :

9h à 12h30 – 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h30



CADRE DE VIE

Dominique ALM - *Adjoint au Maire délégué à la voirie, l'éclairage public et au patrimoine*

STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

La municipalité a, en concertation avec les commerçants, instauré une zone bleue de stationnement qui s'inscrit dans le projet de redynamisation du centre-ville.

Depuis le 1^{er} octobre 2020, ces places bleues sont réglementées, gratuites et limitées dans la durée afin de :

- ♦ favoriser l'accès aux commerces de proximité en assurant une plus grande rotation,
- ♦ supprimer les véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement.



LE DISQUE BLEU

Comment l'utiliser ?

- Le positionner sur la face interne du pare-brise.
- Indiquer sur le disque européen son heure d'arrivée.
- Stationner au maximum de la durée mentionnée sur les panneaux.



Quand l'utiliser ?

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h hors dimanche et jour férié.

Durée maximale de stationnement : 1 heure

Où se le procurer ?

Gratuitement auprès des commerçants du centre-ville et à l'accueil de la mairie.

La municipalité remercie les commerçants du centre-ville qui ont participé activement à la mise en place de la zone bleue.

L'ACTUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES

Chaque jour, vous rencontrez ou croisez les agents des services techniques dans leurs fonctions. Leurs missions sont destinées à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune et ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique.

Les espaces verts



- Mi-novembre et pour une durée de trois semaines, les agents des services techniques ont élagué les 80 platanes de la place de l'église.
- Plusieurs actions des services de la Ville contribuent à l'embellissement de notre commune (tontes, désherbage, mise en place des massifs d'hiver, nettoyage des rues ...).

Le quartier de « La Saadrune »

- La rénovation de l'éclairage public (avec extinction de minuit à 5h30 du matin) étant terminée, la réfection progressive des trottoirs et voiries du quartier est programmée.

Fin d'année 2020 : rénovation des trottoirs rues Victor Hugo, Diderot et Voltaire.

SERVICES TECHNIQUES

230, chemin des Boulbènes

05 61 56 73 11

services.techniques@mairie-seysses.fr

LES HORAIRES

Du lundi au vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

1 DÉCHETS ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE



Réfrigérateur
Congélateur



Lave vaisselle
Lave linge
Sèche linge



Cumulus
Baignoire



Cuisinière



Meuble monté



Canapé - Fauteuil



Matelas - Sommier

2 JE RESPECTE LA DATE

Je sors mes encombrants **le dimanche 3 janvier à partir de 18h.**
Le ramassage sur la commune se fera du **lundi 4 au vendredi 8 janvier.**

Une fois le passage effectué dans ma rue, **les agents des services techniques ne repasseront pas.**

3 JE DÉPOSE DEVANT CHEZ MOI

Je ne dépose pas mes encombrants devant chez mon voisin ou au bout de ma rue. **Je dépose mes encombrants devant mon domicile.**

4 MES AUTRES DÉCHETS ?

Pour me permettre d'évacuer mes déchets dans de bonnes conditions, **la déchèterie de Roques sur Garonne est accessible GRATUITEMENT** du lundi au samedi.

📍 Chemin de la plaine des lacs
📞 05 61 92 71 84



LE SAVIEZ-VOUS ?

La déchèterie est :

gratuite pour les particuliers
payante pour les collectivités

Lors de chaque collecte :

env. 20 tonnes de déchets sont ramassés.
Le coût pour la commune est de **10 000 € ***

* : coût déchèterie - agents - matériels - gasoil - ...

Si vous appliquez ces règles, la commune dépensera votre argent autrement !

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui. Non seulement ces dépôts d'ordures sont des actes peu citoyens, mais ils ont un impact sévère sur l'environnement.





VIE ASSOCIATIVE

Marie-Ange KOFFEL - *Adjointe au Maire déléguée à la vie associative et aux affaires culturelles*

RETOUR SUR... LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Plus de **30 associations** se sont réunies **samedi 5 septembre** au parc de La Bourdette afin de vous présenter la diversité des activités sur notre commune. Les **763 visiteurs** ont pu rencontrer les représentants de chaque association et découvrir une activité nouvelle afin de prendre de bonnes résolutions pour la rentrée.

Le Maire, Jérôme Bouteloup et des Conseillers Municipaux étaient présents afin d'échanger avec les Seysois·es et les associations.

L'équipe municipale tient à remercier l'ensemble des associations, leurs bénévoles toujours aussi nombreux et dynamiques et les agents municipaux qui ont œuvré à préparer cette fête pour qu'elle soit la plus réussie possible.



VOUS AVEZ DIT VIRUS ?



Dès la rentrée, la municipalité s'est attachée à maintenir le lien social par la reprise des activités des associations dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Leur souci premier étant votre sécurité, les élus et les agents municipaux se sont mobilisés pour :

- ◆ décrypter les nombreux arrêtés préfectoraux,
- ◆ rédiger pas moins de 80 protocoles sanitaires adaptés à chaque association, chaque salle et chaque activité,
- ◆ préparer, nettoyer, désinfecter les locaux.

La municipalité continuera à s'adapter et à accompagner au mieux les associations tout au long de cette période inédite.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

Fit'N'Friends

Pratique de toutes activités d'entretien et de remise en forme.

📞 06 63 20 71 22

✉️ brigitte.choin@club-internet.fr

Metamorph'Osez

Cours de Stretching Postural réalisable par tous et adaptable aux pathologies de chacun.

📞 06 61 53 48 44

✉️ contact@harmonie-posturale.com

🌐 www.harmonie-posturale.com

À VENIR... LA 1^{ÈRE} RÉUNION DES ASSOCIATIONS

La municipalité souhaite renforcer les liens avec le tissu associatif qui du fait de sa richesse, sa diversité, est un des éléments moteurs de notre ville.

D'ici quelques semaines et si le contexte sanitaire l'autorise, la nouvelle équipe municipale réunira le temps d'une soirée l'ensemble des associations seysoises.

Ce nouveau rendez-vous annuel permettra de présenter les projets de la commune sur l'année à venir et d'en définir les axes majeurs.

SERVICE VIE LOCALE

📍 10, place de la Libération

📞 05.62.11.64.88

✉️ vielocale.vds@mairie-seysses.fr

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi & vendredi :

9h à 12h30 – 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h30



VIE CULTURELLE

Marie-Ange KOFFEL - Adjointe au Maire déléguée à la vie associative et aux affaires culturelles



RETOUR SUR... LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART
Par Annick Arnaud
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020
18H30 | Salle des fêtes

MÉDIATHÈQUE DE SEYSSES
Jeu 1er Octobre 2020 18h30
APÉRO
LITTÉRAIRE
Par Olivier Norek
FRIANDISES LITTÉRAIRES
VACANCES À LA MER
Annick Arnaud - Andréa Hébrard
Inscription obligatoire
Places limitées
MERREDI 20 SEPTEMBRE 2020 10H30
MÉDIATHÈQUE DE SEYSSES

ZÉLÉ ET LA PUIVE
SPECTACLE CHORÉGIE ET THÉÂTRE
www.spectacle-zelie.com

LILYSSK
L'ÉTÉ 2020

MÉDIATHÈQUE DE SEYSSES
MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020 17H00
+ 4 ans
HISTOIRES
DRÔLES
www.spectacle-zelie.com

EAU LÀ LÀ !
LA GROSSE DE BOIS QUI VILLE ALORS LE GRAND SEIN...
des 6 mois

OLIVIER NOREK
Rencontre - dédicace
SAMEDI 28 NOV. 2020
10 h 30 | Salle des fêtes
Inscription obligatoire - Places limitées

Depuis le mois de septembre, le service culturel a œuvré, malgré le contexte sanitaire difficile, pour vous proposer plus de 20 événements.

Vous avez été nombreux à répondre présent à ces rendez-vous culturels, à partager ces moments d'émotion, de rires, de découvertes. Votre présence ne fait que confirmer votre intérêt pour cette programmation riche, diversifiée et pensée pour tous les âges et toutes les sensibilités. La commune continuera dans cette voie tout en s'adaptant aux évolutions des mesures sanitaires.

LA RESPONSABLE DU SERVICE CULTUREL PART À LA RETRAITE

Martine Stremler était dans la première équipe d'agents lorsque la bibliothèque de Seysses a



été créée, en 1991. Tout au long de son parcours, elle a su faire évoluer la petite bibliothèque de village en un service culturel d'une ville de 9 000 habitants.

Elle a distillé son savoir littéraire, sa culture musicale, son ouverture d'esprit à nos enfants, à nos jeunes, à nos aînés. Avec son regard pétillant, son sourire immuable et sa douceur légendaire, elle a accompagné la population

seysoise de tout âge en rendant la culture accessible à tous.

Martine a proposé à la commune de nombreux musiciens, peintres, photographes, comédiens, écrivains de renommée qui ont présenté aux Seysois des activités de grande qualité. Mais sa plus grande réussite qui acquiert une renommée hors-murs, est la manifestation « Seysses en Livres » avec plus de 1 600 visiteurs en 2019.

Martine, pour tout ce travail de fond, pour ce goût du contact humain, la ville de Seysses ne peut que vous remercier. Elle vous souhaite de profiter de votre famille, mais aussi d'une vie pleine de voyages, de rencontres, de randonnées, d'aventures... En n'oubliant jamais la culture !

RESTEZ INFORMÉS

Le site internet du service culturel s'est enrichi d'une newsletter vouée à vous informer régulièrement sur la programmation culturelle à venir et les « coups de cœur des bibliothécaires ».

Si vous souhaitez la recevoir, l'inscription est possible sur le site :

www.mediatheque.mairie-seysses.fr



BIBENPOCHE L'APPLI À TÉLÉCHARGER

L'application mobile BibEnPoche - téléchargeable depuis les plateformes AppStore et GooglePlay - vous permet de consulter le catalogue de la médiathèque et d'avoir accès à votre compte utilisateur directement sur votre smartphone ou tablette. En quelques secondes, vous pouvez repérer et réserver le document de votre choix.

SERVICE CULTUREL

- 10, place de la Libération
- 05.62.23.00.63
- culture@mairie-seysses.fr

LES HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Lundi	14h à 18h
Mardi	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h – 14h à 18h
Vendredi	9h à 12h – 14h à 17h
Samedi	9h à 12h



ÉDUCATION

Philippe STREMLER - *Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires, petite enfance et jeunesse*

UNE RENTRÉE DES CLASSES PARTICULIÈRE



École élémentaire Paul Langevin
Source : La Dépêche du Midi

Plus de 1000 écoliers ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires de la ville après une fin d'année scolaire 2019-2020 bouleversée par la crise sanitaire. Cette rentrée a été marquée par trois mots : protéger, accompagner et anticiper.

Des protocoles sanitaires ont été mis en place. Se laver les mains, respecter la distanciation, ventiler les salles de classes et porter un masque sont les principales règles à retenir pour l'ensemble des équipes enseignantes et municipales.

Flora Tristan - Ecole publique		Paul Langevin - Ecole publique		St Roch - Ecole privée	
Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
5 classes	9 classes	5 classes	12 classes	3 classes	5 classes
138 élèves	243 élèves	150 élèves	292 élèves	78 élèves ⁽²⁾	128 élèves ⁽²⁾
27 élèves/classe ⁽¹⁾	27 élèves/classe ⁽¹⁾	30 élèves/classe ⁽¹⁾	24 élèves/classe ⁽¹⁾	26 élèves/classe ⁽¹⁾	26 élèves/classe ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Moyenne - ⁽²⁾ 109 élèves Seysois à l'école St Roch

DEMANDE DE 2 NOUVELLES CLASSES À PAUL LANGEVIN

L'augmentation des effectifs, les constructions en cours et à venir, notamment route de Toulouse, ont amené la commune à demander l'ouverture d'une classe maternelle et d'une classe élémentaire sur le groupe scolaire Paul Langevin auprès des services de l'Éducation Nationale. Le suivi des effectifs sera réalisé en concertation avec l'IEN (l'Inspecteur de l'Éducation Nationale). Ces demandes seront étudiées prochainement par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) lors des commissions de fin mars et fin juin 2021.

Une nouvelle directrice

Mme Galissier a repris en cours d'année dernière la direction de l'école élémentaire de Flora Tristan en remplacement de Mme Philippson. Elle a assumé de façon efficiente cette fonction "provisoire" jusqu'à juillet dernier, dans une période très difficile notamment pendant le confinement et le déconfinement. Depuis la rentrée scolaire 2020, elle a été nommée officiellement à ce poste.

Depuis mars 2020, le quotidien des équipes enseignantes n'a pas été épargné. Elles ont su anticiper, s'adapter et appliquer les directives gouvernementales en période de crise sanitaire, de plan vigipirate ou d'un hommage national, tout en poursuivant les missions d'éducation habituelles. Les directrices ont été présentes, actives, parfois désemparées, mais toujours motivées. Mesdames

Bertini, Fieu, Galissier, Kumurdjian et De la Véga, merci d'assurer au quotidien la sécurité de nos enfants.

Merci également aux enseignants, aux Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), aux agents municipaux des divers services sans oublier les agents du Muretain Agglo pour leur implication au service de la jeunesse.

L'ÉCOLE CONTINUE DE SE MODERNISER

Pendant les vacances de la Toussaint, trois nouvelles classes dans l'école élémentaire Paul Langevin ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs.



Un planning sera prochainement défini afin que toutes les salles de classe des écoles élémentaires Paul Langevin et Flora Tristan soient dotées d'un vidéoprojecteur pour la rentrée scolaire 2021-2022. Une avancée qui devrait grandement faciliter le travail car, on le sait, les enfants sont plus réceptifs aux images et vidéos affichées.

Permettre à tous les enfants d'une même classe de regarder et de façon efficace, les contenus, textes, images est l'objectif de la prochaine rentrée scolaire.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Malika Bensouici - *Adjointe au Maire déléguée implication citoyenne et démocratie participative*

Seysses, une ville actrice de son avenir et transparente quant à l'Action publique menée.



LES ENJEUX DU DIALOGUE CITOYEN

- ♦ **Informier, consulter et concerter** les citoyens sur les grands projets pour Seysses,
- ♦ **Développer** les compétences et/ou tirer profit des talents des acteurs concernés,
- ♦ **Renforcer** les relations entre les Seysois·es et les élus,
- ♦ **Solidifier** le « Vivre ensemble ».

LA FORMATION DES ÉLUS

Dans une volonté de construire le projet démocratique, la municipalité s'est rapprochée du Conseil départemental de la Haute-Garonne qui propose des dispositifs d'accompagnement et d'appui aux communes. La municipalité a présenté sa vision et ses objectifs et a obtenu un accompagnement pour développer cette ambition.



Cet accompagnement s'est traduit, entre autres, par la formation d'une partie des élus ayant une délégation et de la DGS (Directrice Générale des Services) de la commune.

Les conclusions des échanges de ce séminaire mettent en avant l'enjeu primordial d'un socle commun par la co-construction d'une **Charte de la Démocratie Participative et de l'Implication Citoyenne à Seysses**.

LA CHARTE DU DIALOGUE CITOYEN : UNE AMBITION COMMUNE !

La Démocratie participative, pour être plus qu'une philosophie, nécessite une construction commune dans laquelle chaque Seysois.e pourra s'engager. Fort de ces constats, et avec l'envie de relever ce défi, il est maintenant temps d'œuvrer pour mener à bien cet engagement.

Malgré cette crise sanitaire, les élus souhaitent que des moments d'échanges aient lieu dans notre ville, dès que la situation sanitaire le permettra pour que l'intelligence collective puisse produire un écrit fondateur.

Ces temps d'écoute et de partage auront pour objectifs de co-construire la Charte et d'en définir son contenu.

Ils seront composés des Seysois·es, des citoyens et acteurs dans tous les domaines.

**Participez à la 1^{ère} concertation
pour construire ensemble la Charte**

L'organisation de cette concertation débutera dès 2021



Dès à présent, les Seysois sont invités à participer à ce défi, à partager cette valeur, cette ambition, cet engagement de réaliser un travail collectif pour construire ensemble la Démocratie Participative.

Si vous souhaitez être informé ou participer à ce projet, vous pouvez laisser vos coordonnées auprès de l'accueil de la mairie : ☎ 05 62 11 64 64

✉ infos@mairie-seysses.fr

En conclusion, construire une ville Citoyenne c'est **consulter, concerter, communiquer, être transparent en associant les Seysois·es à l'Action publique et en leur proposant d'être acteurs de la vie démocratique de la ville pour développer une Ambition Commune.**



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Xavier BERLUTEAU - *Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et au développement durable*

LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pourquoi une évolution du PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Seysses a été approuvé le 26/02/2020. Ce document prévoit des dispositions réglementaires pour autoriser la construction d'un collège d'une capacité d'accueil de 700 élèves en réponse à l'augmentation de la population scolaire sur Seysses.

Le projet de construction du collège relève de la compétence du Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Lors des études du projet, il est apparu que des modifications du règlement du PLU étaient nécessaires pour répondre aux exigences du projet retenu par le CD31.

Une évolution du PLU sous forme de modification simplifiée est donc engagée pour modifier le règlement écrit tout en respectant les délais de réalisation du projet, à savoir le commencement des travaux dès 2021.

Quelles sont les évolutions du PLU ?

Au terme de l'étude du projet de collège, il apparaît que 4 logements de fonction sont nécessaires sur environ 500 m² de surface de plancher.

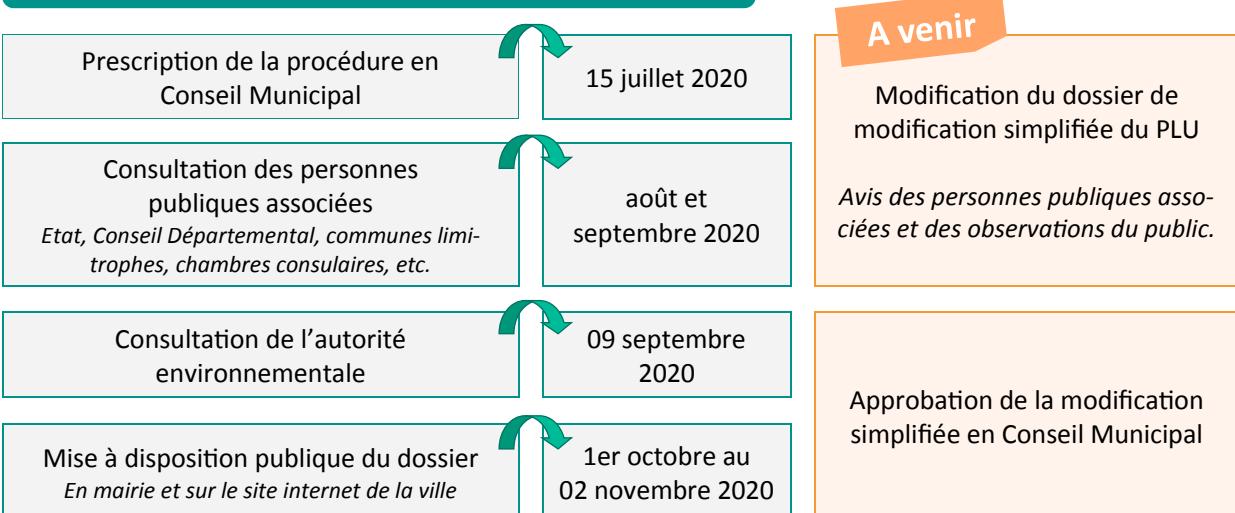
Le PLU approuvé en février 2020 prévoit que les logements soient, d'une part intégrés au volume bâtiment principal du collège, et d'autre part limités à 150 m² de surface de plancher.

Le projet tel qu'il est envisagé ne peut aboutir au regard de ces dispositions.

2 points de règlement écrits doivent évoluer pour répondre aux besoins du projet :

- l'augmentation de la surface des logements liés au collège (logements de fonction) de 150 m² à 500 m² de surface de plancher,
- la suppression de l'obligation d'intégration des logements dans le bâtiment du collège.

Les étapes de la procédure



SERVICE URBANISME

- 10, place de la Libération
- 05.62.11.64.65
- urbanisme@mairie-seysses.fr

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi & vendredi :
9h à 12h30 – 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h30

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Xavier BERLUTEAU - *Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et au développement durable*



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE

Dans le cadre de la construction du futur collège par le département pour la rentrée 2022, la ville de Seysses va se doter d'un nouveau gymnase.

Les objectifs fixés pour la construction du 2^{ème} complexe sportif sur la commune sont :

- ♦ livrer l'équipement pour la fin d'année 2022,
- ♦ offrir au groupe scolaire Flora Tristan un espace sportif couvert,
- ♦ répondre aux besoins sportifs et de loisirs des acteurs de la ville : EMS (Ecole Municipale des Sports), PAJ (Point Actions Jeunes), CLAE (Centres de loisirs associés à l'école), associations sportives.

Le bureau d'études en ingénierie VITAM a été retenu pour accompagner la Ville dans la mise en œuvre du projet.

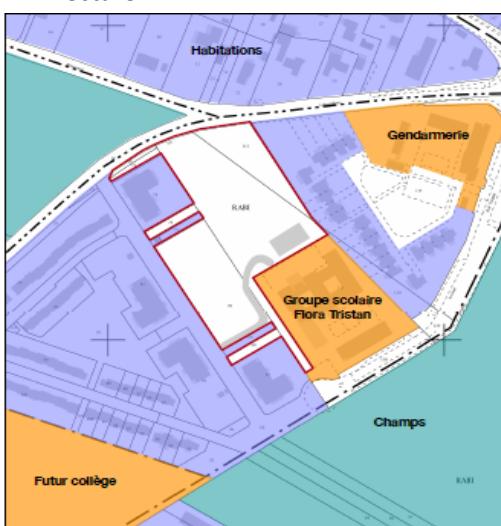
Grâce à une démarche participative, les besoins des différents acteurs ont été recueillis et mis en cohérence avec le site d'implantation envisagé. Plusieurs scénarios ont été étudiés d'un point de vue spatial, financier et temporel. Le scénario choisi est celui qui correspond le plus aux attentes et aux besoins des futurs usagers. Aujourd'hui le concours de maîtrise d'œuvre est en cours. Le lauréat devrait être désigné à la fin du premier trimestre 2021.

ÉTUDES DE FAISABILITÉ	ÉTUDE DE PROGRAMMATION	CHOIX DU MAÎTRE D'OEUVRE
Juillet 20 Réunion de lancement de l'étude Réunion de présentation Recueil des besoins « sport » Recueil des besoins « jeunesse » Réunion de cadrage Restitution du bureau d'études	Septembre et Octobre 20 Rencontre avec le personnel du groupe scolaire Flora Tristan et les associations de la ville Restitution du programme technique détaillé	Septembre et Octobre 20 Publication du concours Réception des candidatures A venir Avant le 1^{er} Trim. 21 Sélection des 3 candidats Réception des offres Sélection du lauréat

Implantation du projet

Le site pour la construction du gymnase a été choisi par l'ancienne municipalité et se situe à proximité immédiate du groupe scolaire Flora Tristan et du futur collège.

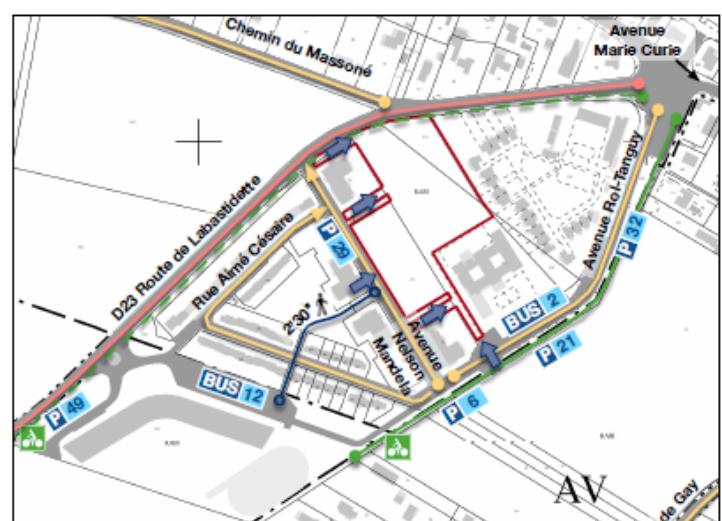
La parcelle (en rouge ci-dessous) sur laquelle sera implanté le gymnase mesure 1.4 hectare.



Accès

Le site sera accessible par l'avenue Rol-Tanguy, à double sens :

- ♦ en voiture
- ♦ à pied (accès immédiat depuis le groupe scolaire Flora Tristan, à 2 min du collège)
- ♦ aux cycles grâce à une future piste cyclable.





CENTRE D'ACTION SOCIALE

Magali Grandsimon - *Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, aînés et handicap*

LE C.C.A.S. : VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public qui anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions et les associations. Le CCAS exerce des missions obligatoires et des missions facultatives spécifiques à chaque commune qui sont définies par le Conseil d'Administration. Le CCAS intervient principalement dans 2 domaines :

Les aides sociales légales

Elles sont obligatoires pour les collectivités, un droit pour les personnes.

N'hésitez pas à contacter la responsable du CCAS Mathilde Colemy pour tout renseignement ou accompagnement sur l'ouverture des droits : CMU*, AAH*, dossier MDPH*, aide alimentaire, accès ou maintien au logement, domiciliation administrative, prise en charge de l'hébergement...

Les aides mises en place par la politique sociale

Ce sont des aides financières (tickets services,...), l'accompagnement éducatif budgétaire, la mise en place d'animations et d'ateliers, les jardins partagés, les dons de matériels et d'équipements (meubles, électro-ménager,...) relèvent des attributions du conseil d'administration dans le but d'améliorer les conditions de vie des Seysois·es.

*CMU Couverture Maladie Universelle - AAH Allocation Adulte Handicapé - MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du C.C.A.S. de Seysses est composé de 16 membres :

=> **le président**, Maire de la commune : Jérôme Bouteloup. Président de droit de par sa fonction.

=> **la vice-présidente**, adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales : Magali Grandsimon.

=> **7 membres élus par le Conseil municipal** : Magali Patinet, Françoise Barrere, Malika Bensouici, Marie-Ange Koffel, Fabio Vitulli, Cynthia Gonzalez et Françoise Maleplate.

=> **7 membres nommés par Monsieur le Maire** : Mireille Audirac (Asso Vivre ensemble aux Aujoulets, Couloume), Raymond Baille (UDAF31), Monique Bonzom (Club du 3ème âge), Claire Cabanne (personne ressource dans le domaine de l'action sociale), Brigitte Cazalbou (Secours Populaire Français), Joëlle Durrieu (Asso Le Passage), Maryvonne Sales et Claude Sirven (personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune).

LE BUDGET 2020

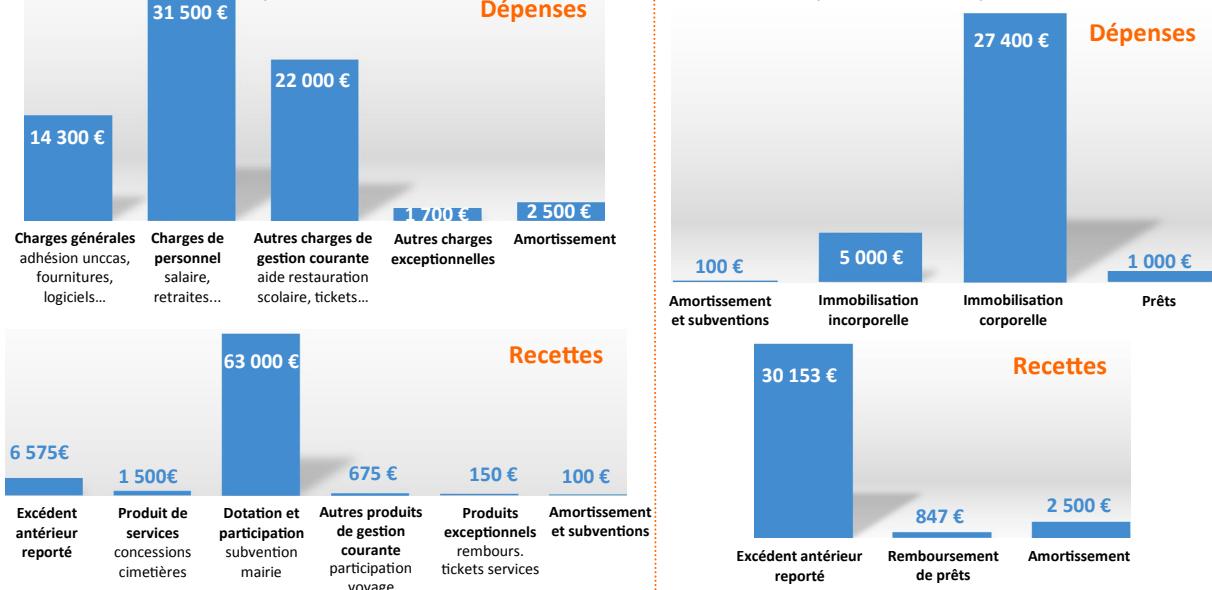
Section de Fonctionnement : 72 000 €

Dépenses et recettes courantes, répétitives et sans incidence sur le patrimoine



Investissement : 33 500 €

Dépenses et recettes immédiates destinées à augmenter la productivité et le patrimoine



CENTRE D'ACTION SOCIALE

Magali Grandsimon - *Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, aînés et handicap*



QUAND TRICOTER RIME AVEC SOLIDARITÉ



L'atelier Tricot Solidaire a lieu tous les jeudis, de 14 h 30 à 17 h à la salle de la musique (5, place de la Libération). Les bénévoles viennent passer un moment convivial pour apprendre les bases du tricot ou se perfectionner. Envie d'apprendre ? Transmettre votre savoir-faire ? Partager une passion ? Rejoignez l'atelier pour réaliser des bonnets, des couvertures, des écharpes, des mitaines, de la layette, pour des hommes et des femmes les plus modestes. Grâce à l'investissement et l'implication des participants, le CCAS remet régulièrement de la layette à des associations caritatives comme les "Restos Bébé du cœur" de Muret. La ville recherche toujours de nouvelles et nouveaux tricoteurs alors si vous souhaitez participer à l'atelier Tricot Solidaire, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

PARTICIPEZ À UN ATELIER MASSAGE BÉBÉ

Renforcer le lien parent-bébé, c'est ce que prône Reena, animatrice de l'atelier, formée et certifiée par l'AFMB l'Association Française des Massages pour Bébé. Cet atelier de 5 séances, vous enseignera les gestes qui permettent de relaxer ou soulager votre bébé et partager avec lui un doux moment de communication non-

verbale et de fusion par le touché. Ce temps de pause, qui vous invite à découvrir progressivement les techniques de massage, vous donnera également la possibilité de faire la rencontre d'autres parents pour ainsi partager vos expériences. Chaque atelier comprend 6 couples de parent / bébé.



Reena de l'Eveil des Sens

Date des prochains ateliers

- Du 11 janvier au 13 février

Clôture des inscriptions le 26 décembre

- Du 31 mai au 03 juillet

Clôture des inscriptions le 21 mai



Atelier : 5 séances d'1h30

Fréquence : 1 fois par semaine

Coût : 15 € la séance - soit 75 € l'atelier

Lieu : salle Hessel - impasse du Château

UNE PETITE ATTENTION REMPLACE LA GALETTE DES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire et de l'évolution incertaine de la pandémie, le Conseil d'Administration du CCAS en sa séance du 13 octobre 2020 a décidé, à son grand regret, d'annuler la traditionnelle galette des aînés du mois de janvier.

Cette décision a été prise afin de protéger la santé de nos anciens qui sont les victimes majeures de

cette crise sanitaire.

En contrepartie et courant janvier une petite attention sera offerte à toutes les personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales (+ de 600 pers.) par les élus et les membres du Conseil d'Administration du CCAS.

La distribution se fera au domicile des bénéficiaires dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

**Dans l'attente de jours meilleurs,
prenez bien soin de vous !**



Galette des aînés - Janvier 2020

LE CCAS



8, rue du Général de Gaulle



05.62.11.64.80



ccas@mairie-seysses.fr

OUVERT AU PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS

Lundi : 9h à 12h30 – 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 – 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h30



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Didier ZERBIB - *Adjoint au Maire délégué au développement économique et aux marchés publics*

À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS

Les périodes de confinement ont dicté les règles : certains commerçants ont pu exercer leur activité en adaptant leurs services, d'autres ont dû fermer pendant de longues semaines et se retrouvent dans une situation économique très critique.

La nouvelle municipalité est allée à la rencontre des commerçants pour leur apporter son soutien. Ces visites sur le terrain ont permis d'échanger sur les difficultés subies depuis cette crise sanitaire et de prendre connaissance de quelques propositions d'aménagement dans la ville.

Ces moments d'échanges, interrompus fin octobre, se poursuivront dès la levée du confinement.

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur Zerbib, merci d'adresser un mail à l'accueil de la mairie :

infos@mairie-seysses.fr

SOUTENONS LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

Le commerce de proximité ? C'est l'âme de la ville. Il contribue à l'économie locale et favorise le lien social. Nos commerçants sont en mesure de vous accueillir en toute sécurité, dans le strict respect des consignes sanitaires et l'application des gestes barrières.

Soutenons nos commerçants, artisans et chefs d'entreprise !

Aidons-les à surmonter cette crise inédite en privilégiant un mode de consommation local.

1

Les commerçants ont un réel savoir-faire et transmettent leur passion.

2

Vous profitez d'un contact humain fort et bénéficiez de conseils personnalisés.

3

Vous disposez directement des produits ou des prestations de qualité.

4

Le commerce de proximité favorise les déplacements doux.

RECONFINEMENT : LES MAIRES SE MOBILISENT



Monsieur le Maire a, comme un grand nombre de ses collègues, sollicité la réouverture des commerces de proximité dans un courrier adressé aux parlementaires de la Haute-Garonne (Préfet, Députée, Sénateurs...).

Le courrier peut-être consulté sur la page Facebook : Seysses, ma ville et sur le site internet de la commune - rubrique « Actualités Covid-19 ».

LES COMMERCANTS DU MARCHÉ

A la sortie du premier confinement, la nouvelle municipalité a proposé aux exposants du marché du vendredi matin (abonnés et occasionnels) de les exonérer des droits de place pour une durée de 2 mois.

Cette mesure exceptionnelle a été mise en place pour les encourager et les accompagner dans leur reprise d'activité.

Zoom sur... L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS

L'Association des Commerçants et Artisans de Seysses (ACAS) a pour objectif de soutenir les commerces déjà installés et d'encourager de futurs commerces à s'implanter.

Pour rejoindre l'ACAS, la présidente de l'association Sylvie se tient à votre disposition :

06 14 69 48 39

ajardindesuzy@gmail.com





UN PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ TOUT AU LONG DE LA VIE SUR SEYSES

Il a été clairement démontré que la pratique régulière d'une activité physique est bénéfique sur la santé. C'est la raison pour laquelle le Service des Sports de la Ville va accueillir début janvier 2021, deux stagiaires étudiants en Master 1 STAPS, spécialité Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS).

Leur projet de stage concerne la mise en place d'un « **Programme d'éducation pour la santé tout au long de la vie** », à Seysses.

La pratique Seysoises, seysois, présidents d'associations, professionnels de santé, services sociaux (SIAS, CCAS, Maison des solidarités), vous serez sollicités pour répondre à un questionnaire en ligne ou pour un entretien programmé.

Merci de réserver le meilleur accueil à ces étudiants et de répondre massivement à leur enquête qui sera disponible sur le site de la ville de Seysses, fin janvier 2021.

À LA DÉCOUVERTE DU DOUBLE DUTCH



Discipline méconnue en France et pourtant spectaculaire, le double dutch est une activité sportive proposée depuis cette rentrée par l'École Municipale des Sports (EMS) aux jeunes de 6 à 17 ans.

À la croisée de l'athlétisme, de la danse ou de la gymnastique, le double dutch consiste, pour le ou les sauteurs, à effectuer des figures acrobatiques ou des records de vitesse entre deux cordes tournées en sens opposé.

Il reste encore des places !

La Ville propose des cours de double dutch, hors vacances scolaires et confinement, les samedis :

**de 13h00 à 14h00 pour les 10/17 ans
de 14h00 à 15h00 pour les 7/9 ans**

Inscription à l'École Municipale des Sports.

LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Pour les enfants

Deux nouvelles activités viennent enrichir le panel en supplément du Roller, Sports innovants (Ultimate, Kinball, Disc-Golf, Tchouk-ball, Speed-Ball...), Escalade, Multisports et Cirque.

- ♦ **Double Dutch** : samedi de 13h à 14h (10-17 ans)
samedi de 14h à 15h (7-9 ans)
- ♦ **Parkour** : samedi de 14h à 15h (10-12 ans)
samedi de 15h à 16h (13-17 ans)

Retrouver le planning des activités sur le site internet de la ville.

Pour les adultes

Inscription possible toute l'année

- ♦ **Badminton** : lundi et vendredi de 20h30 à 22h30
- ♦ **Escalade** : lundi de 19h à 20h
- ♦ **Marche *** : lundi et jeudi de 9h à 12h



*Circuits de 8 à 10 km dans un rayon de 40 km autour de Seysses (covoiturage).

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



2, Allée Marcel Pagnol



05.61.56.35.31



sports.resp@mairie-seysses.fr



CÉRÉMONIE

Fabio VITULLI - Conseiller municipal délégué à la solidarité et aux cérémonies

RETOUR SUR... LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le 11 novembre, la France célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les Morts pour la France.

À Seysses, la cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts, dans le strict respect des directives gouvernementales et préfectorales.

Le Maire de Seysses Jérôme Bouteloup, a célébré cette cérémonie en présence du porte-drapeau M. Vives et de trois élus : M. Vitulli, M. Chauderon et Mme Vallier.



LE PORTE-DRAPEAU

Jean Vives, ancien combattant, ne manque aucune cérémonie depuis une quinzaine d'années.

La fonction de porte-drapeau est bénévole. Il est chargé d'arborer l'emblème tricolore de la Nation, ce qui requiert dignité et constance dans le service.



LE SAVIEZ-VOUS

LE SYMBOLE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat inconnu fut inhumée sous l'Arc de triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par des représentants d'association et le Comité de la flamme. Afin d'éviter que le tombeau du Soldat inconnu ne sombre dans l'oubli, le journaliste Gabriel Boissy suggère en 1923 qu'une Flamme du Souvenir veille nuit et jour sur la tombe sacrée.

Le 11 novembre 1923, la Flamme est allumée par André Maginot, alors ministre de la Guerre. Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte et chaque soir, à 18 h 30 sous l'Arc de Triomphe, une cérémonie solennelle de ravivage y est organisée.



Source : www.defense.gouv.fr

UN PEU D'HISTOIRE



Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes (dans l'Oise), l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune.

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 « Journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix ».

La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures.

Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts des communes de France.



FESTIVITÉS

Françoise BARRERE - Conseillère municipale déléguée aux animations et aux festivités



LE NOËL DES AGENTS

Depuis 2009 la tradition était restée intacte. Les élus organisaient un moment festif en l'honneur des employés municipaux – une occasion de mieux se connaître avant de démarrer une nouvelle année de collaboration. C'était aussi Noël pour les enfants des agents municipaux qui avaient l'occasion de rencontrer le Père Noël et d'assister à la tant attendue distribution des cadeaux. Compte tenu des exigences sanitaires, ce moment convivial n'aura pas lieu cette année et la municipalité le regrette très sincèrement.

Cependant, et afin de maintenir l'esprit de Noël, les agents recevront un colis de savoureux mets et des chèques cadeaux à utiliser dans les commerces de la ville. Les enfants des agents municipaux ne seront bien entendu pas oubliés, la participation financière de la Mairie aux cadeaux de Noël étant maintenue.

La commune profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des agents municipaux pour le travail accompli au cours de cette année particulière.

LA FÊTE FORAINE

Le Maire a accepté la demande des forains d'organiser la fête foraine sur Seysses du 21 au 23 août sur le parking de l'école P. Langevin. Les élus, les agents municipaux et les forains ont tout mis en œuvre, en seulement 3 jours, pour que petits et grands profitent et s'amusent en toute sérénité.

Un protocole sanitaire validé par la préfecture pour garantir la sécurité de tous a été mis en place. Le service de sécurité privé, financé par la mairie, avait pour mission de faire appliquer les règles, de contrôler le port du masque, et l'utilisation du gel hydroalcoolique aux entrées et sorties de la fête. En parallèle, la gendarmerie a effectué de nombreuses patrouilles pour s'assurer du bon respect de la réglementation.



Vos nombreux retours encouragent la municipalité à poursuivre dans cette voie afin de retrouver une ambiance festive au sein du village.

IMPLICATION CITOYENNE

Malika Bensouici - Adjointe au Maire déléguée implication citoyenne et démocratie participative



RETOUR SUR... NOS PREMIÈRES ACTIONS

05 Septembre 2020

Le forum des associations

Lors du Forum des Associations du 05 septembre dernier, les élus de la majorité ont pu échanger avec les Seysois·es au stand des élus. Moments d'échanges qui ont été appréciés de tous.



Octobre 2020

Le projet du Gymnase

Le cahier des charges du projet du Gymnase a été défini suite à la concertation des partenaires institutionnels comme l'Agglo du Muretain, le Conseil départemental, les Services Académiques de l'Education Nationale mais également les associations sportives de la commune, les parents d'élèves et les services municipaux. Au cours de l'année 2021 et dès que la crise sanitaire le permettra, une réunion d'information sera faite auprès des riverains.

04 Décembre 2020

La gestion des déchets

La Municipalité a souhaité informer et sensibiliser les habitants sur la nouvelle gestion des déchets. Pour l'occasion, une réunion d'information, animée par l'agglomération du Muretain, a eu lieu en direct sur la page Facebook de la ville.

Les personnes n'ayant pu assister au 1^{er} Facebook Live de la Ville et souhaitant avoir davantage d'informations, ont la possibilité de visionner la vidéo sur le site internet : www.mairie-seysses.fr ou sur la page Facebook : Seysses, ma ville.



SÉCURITÉ

Sébastien CHAUDERON - Conseiller municipal délégué à la sécurité et la prévention

LE RENFORCEMENT DU PLAN VIGIPIRATE

Le 29 octobre 2020, le Gouvernement a élevé le plan VIGIPIRATE au niveau « urgence attentat » sur l'ensemble du territoire français, après l'attaque perpétrée à Nice.

Cette décision, prise par le 1^{er} ministre Jean Castex, souhaite apporter une réponse « immédiate, ferme et implacable » en matière de sécurité nationale.

Un arrêté municipal publié le 03 novembre dernier, indique que le stationnement des véhicules de tout

genre (hors véhicules de secours) est interdit aux abords des écoles, des crèches, du gymnase, de l'église et de la mairie.

Les agents des services techniques ont matérialisé des périmètres de sécurité au niveau de ces lieux. La gendarmerie a renforcé sa présence et effectue des patrouilles quotidiennes.



Qu'est-ce que le niveau " urgence attentat " ?

Ce niveau est mis en place pour une durée limitée : le temps de la gestion de crise. Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.

Source : www.gouvernement.fr

VIDÉOPROTECTION : UN AUDIT EST EN COURS



La municipalité souhaite, en complément des actions qu'elle peut mener avec ses partenaires, lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance, prévenir les atteintes aux biens et aux personnes et sécuriser certains lieux particulièrement exposés.

Un représentant de la gendarmerie de Toulouse a, dans le cadre de la politique locale de prévention de la délinquance et de la tranquillité publique, réalisé un audit de sécurité afin d'étudier l'éventualité d'un déploiement de vidéoprotection sur la commune. **Cet audit gratuit n'engage à rien.** Les conclusions de cette étude permettront d'évaluer l'opportunité d'installer des caméras, sans oublier la prise en compte du coût d'installation et de fonctionnement pour la commune et le respect des libertés publiques.

Vidéoprotection, mode d'emploi

Avant d'implanter des caméras, la commune doit :

- ♦ faire réaliser un audit de sécurité par la gendarmerie ou la police nationale,
- ♦ réaliser un dossier détaillant la technologie envisagée, le nombre de caméras, leur emplacement et les zones couvertes,
- ♦ solliciter une demande d'autorisation auprès de la préfecture,
- ♦ soumettre à une nouvelle demande d'autorisation chaque modification du plan de vidéoprotection.

Les vidéos sont conservées un mois maximum.

LA GENDARMERIE DE SEYSES VOUS INFORME

Vente de calendriers 2021 : Soyez prudents et ayez les bons réflexes !



- ♦ Évitez de faire entrer chez vous un inconnu.
- ♦ Équipez votre porte d'entrée d'un entrebâilleur.
- ♦ Demandez à vous faire présenter une carte Professionnelle.
- ♦ Ne laissez pas la personne sans surveillance.
- ♦ Ne révélez pas l'emplacement de vos objets de valeur ni de votre argent.
- ♦ Sensibilisez les personnes vulnérables de votre entourage à ce type de vols.
- ♦ En cas d'urgence ou de doute, composez le 17.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pascal NGUYÊN - Conseiller municipal délégué à l'environnement



RETOUR SUR... LE JEU DE PISTE



À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable 2020 (événement qui a finalement duré trois semaines du 18 septembre au 8 octobre) la Mairie de Seysses a organisé un jeu de piste grandeur nature dans la ville.

Le descriptif du jeu ainsi que les documents réponse ont été mis à disposition en téléchargement sur le site de la ville et à l'accueil de la Mairie.

Les questions portaient sur le changement climatique et deux niveaux étaient proposés sur les vingt fiches-questions.

Petits et grands ont ainsi pu tester leurs connaissances du sujet tout en exerçant leurs talents d'aventurier pour retrouver les fiches disséminées dans la commune.

*En partenariat avec Educoludi - *Créateur de jeux éducatifs et ludiques implanté à Seysses*

VENEZ TESTER LA RANDONNÉE PÉDESTRE À SEYSES

Inauguré en juin 2018, l'itinéraire de promenade proposé par la Mairie, en collaboration avec le "Club Seysois Montagne" a été balisé par les jeunes du Point Actions Jeunes dans le cadre des chantiers loisirs. Courant novembre, de courts passages ont nécessité quelques interventions (tonte, réparation de passerelle, amélioration du balisage) des services techniques.

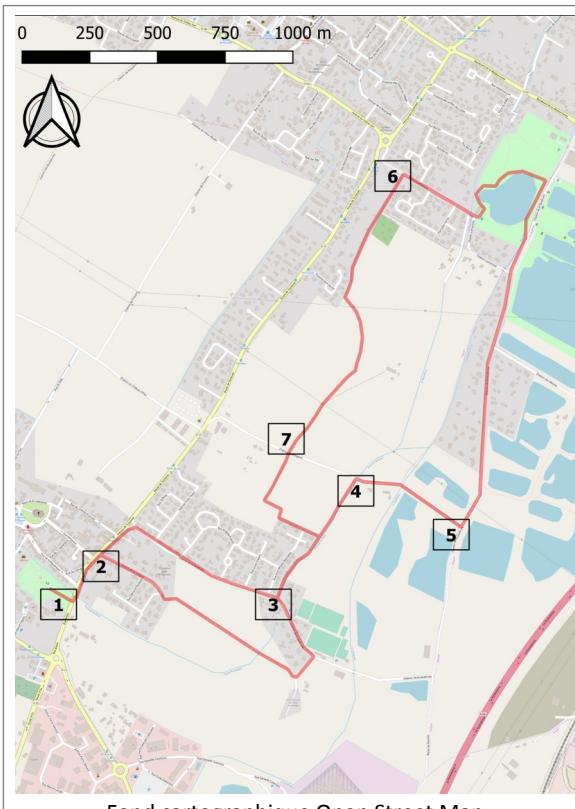
Ce parcours d'un peu plus de 7 km prend son départ dans le parc de La Bourdette où un panneau indique

les principales étapes. Il est également praticable à vélo, même s'il vous faut mettre pied à terre une ou deux fois pour franchir les passerelles au-dessus du ruisseau "Le Binos".

La municipalité vous encourage à profiter de cette balade qui permet de découvrir des sites seysois peu usités, au calme.

D'autres itinéraires sur :

www.mairie-seysses.fr/itineraires-de-promenade/



Fond cartographique Open Street Map

Du parc de La Bourdette au lac de Paucheville : Autour de Brouquère

1- Sortez du Parc côté rue Boltar. Prenez à gauche pour franchir la passerelle sur le Binos. Suivez la route jusqu'au feu tricolore.

2- Descendez à droite le chemin de la Longue et poursuivez sur le chemin de terre. Franchissez à nouveau le ruisseau sur la passerelle. A la route, tournez à gauche sur 100 m puis prenez à nouveau à gauche sur le chemin de la Saudrune.

3- Juste après le pont sur le Binos engagez-vous sur le chemin à droite. Poursuivez jusqu'à la prochaine route (chemin de Brouquère).

4- Prenez à droite. Vous traversez à nouveau le ruisseau du Binos, puis un peu plus loin le ruisseau de la Saudrune.

5- À la route suivante (chemin de la Saudrune) tournez à gauche. Poursuivez jusqu'au lac de Paucheville. Après avoir contourné le lac, traversez le ruisseau du Roussimort (prolongement du Binos) et amorcez le retour par le chemin de Lamartine.

6- Un peu avant la fin de cette ligne droite prenez le chemin à gauche qui se prolonge par un chemin de terre qui longe un petit bois et des champs.

7- Au croisement avec le chemin de Brouquère, filez tout droit dans le chemin, puis à gauche pour longer les maisons du lotissement et rejoindre le chemin emprunté à l'aller. Au point 3, tournez à droite pour remonter le chemin de la Saudrune jusqu'à la route de Toulouse. Tournez à gauche pour rejoindre le parc de La Bourdette.

JEUNESSE - 11 À 17 ANS

LES PROJETS D'ANIMATION DE CETTE ANNÉE AU PAJ (Point Action Jeunes)



SPORTS URBAINS

Projet d'animation pour développer le sport urbain à Seysses :

- ♦ reportage photo,
- ♦ sorties skate-park et BMX,
- ♦ création d'un spectacle de rue.



Futsal

Projet transversal, à la découverte des métiers et à l'échange de savoirs :

- ♦ participation à des entraînements spécifiques, à des matchs de futsal et participation à des tournois intercommunaux,
- ♦ différentes rencontres sportives (matchs avec les pompiers, les gendarmes, les services de la ville).



Web et alors ?

Projet sur la « prévention des écrans » dans le cadre du dispositif « Temps Libre Prévention Jeunes » :

- ♦ création d'un groupe de jeunes reporters,
- ♦ alimentation de la page du site du PAJ (activités, sorties, paroles de jeunes...),
- ♦ travail sur les réseaux sociaux.



Le light painting est une technique de prise de vue photographique qui consiste à utiliser un temps d'exposition long dans un environnement sombre, en y déplaçant une source de lumière ou en bougeant l'appareil photo.

- ♦ jeux de rôle,
- ♦ matchs d'improvisations,
- ♦ jeux théâtraux,
- ♦ création d'un spectacle de type stand-up ou théâtre de rue.

Les chantiers loisirs Ville Vie Vacances

Durant les vacances scolaires, des chantiers loisirs sont proposés aux jeunes afin d'avoir une première approche du travail et de s'investir dans une action citoyenne. Cela leur permet également de financer leurs loisirs (gratuité des sorties et réduction du tarif du séjour qui a lieu l'été).

Date des prochains chantiers loisirs :

Vacances d'hiver
du 15 au 19 février

Vacances de printemps
du 19 au 23 avril

Retour sur les vacances de la Toussaint

Le masque, cet accessoire indispensable pour éviter le virus, est devenu une source importante de destruction pour notre planète.

C'est pour sensibiliser les seysois·es sur ce sujet que les jeunes du PAJ ont créé 11 affiches publicitaires.

La commune vous invite à découvrir l'affiche « **Les déchets masquent notre avenir** » en p. 23.

Consulter le planning des activités

Toutes les informations, les programmes et plannings des activités proposées aux jeunes sont disponibles en ligne sur le site de la mairie, au PAJ et auprès des animateurs.

**Le PAJ est fermé
du 18/12/2020
au 05/01/2021**

LE POINT ACTION JEUNES



26, rue Savignol



05.61.08.40.39



paj@mairie-seysses.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

♦ Périodes scolaires

Les mercredis et samedis : 13h à 18h

♦ Vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 9h à 18h

Affiche réalisée par les jeunes du PAJ

**Les déchets masquent
notre avenir.**



**Si vous ne le faites pas pour vous,
faites-le pour votre enfant...**

Les masques chirurgicaux ne sont pas biodégradables.
Jetez-les dans les poubelles.

FINANCES 2020

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

La structure d'un budget comporte deux parties :

la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et l'excédent antérieur reporté.

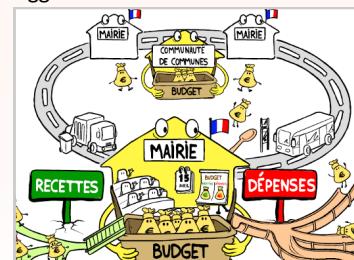
Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt, mais uniquement lorsqu'il s'agit de financer des investissements pour des équipements durables.



Les dépenses sont de trois ordres, les charges relatives au fonctionnement, le montant des investissements et des remboursements d'emprunts.

Le budget d'une commune : comment ça marche ?

- ♦ De quoi se compose le budget d'une commune ?
- ♦ Quels sont les différentes sources de recettes et postes de dépenses ?
- ♦ Pourquoi les communes se regroupent-elles sous forme de communautés de communes, communautés d'agglomération ou de communautés urbaines ?



<http://dessinemoleco.com/lelaboration-dubudget-dune-commune/>
Produite par Sydo, société de conseil en pédagogie

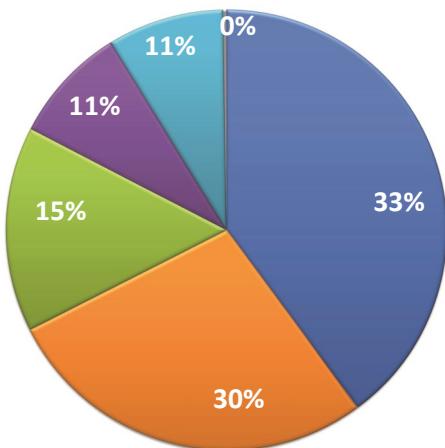
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

9 050 000 €

Dépenses

Opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité : charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, provisions, entretien des bâtiments, service scolaire, subventions et dotations versées aux associations, au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), au SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) et compensation à la communauté d'agglomération (Le Muretain Agglo) du coût des transferts de compétences (enfance, voirie).

● Charges de personnel	3 000 000 €
● Virement à la sect° d'investissement	2 736 000 €
● Charges à caractère général	1 333 000 €
● Autres charges	1 012 000 €
● Opérations d'ordre	940 000 €
● Charges financières	29 000 €

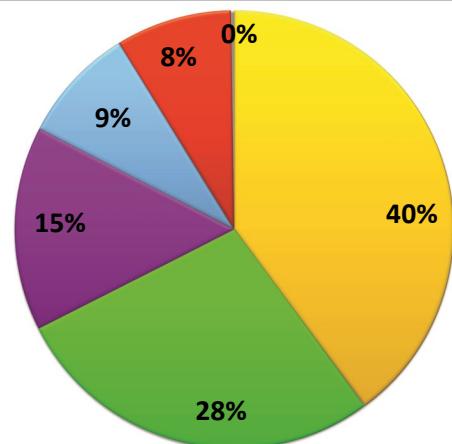


Les charges de personnel et le virement à la section d'investissement représentent à eux deux plus de 60% des dépenses de fonctionnement.

Recettes

Recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer.

● Impôts et taxes	3 610 448 €
● Excédent antérieur reporté	2 500 000 €
● Dotations et participations	1 365 617 €
● Produits des services	777 935 €
● Divers et opérations d'ordre	774 000 €
● Atténuation de charges	22 000 €



C'est la fiscalité directe sous la forme d'impôts, qui permet de collecter près de la moitié des recettes du budget communal (40%).

Sur 100 € : Répartition des dépenses fonctionnement



- Frais généraux
- Espaces verts, voirie, bâtiments et ménage
- Culture Musique et festivités
- Compétences transférées à l'intercommunalité
- Scolaire

- Jeunesse et sports
- Subventions aux associations
- Action sociale
- Intérêts des emprunts

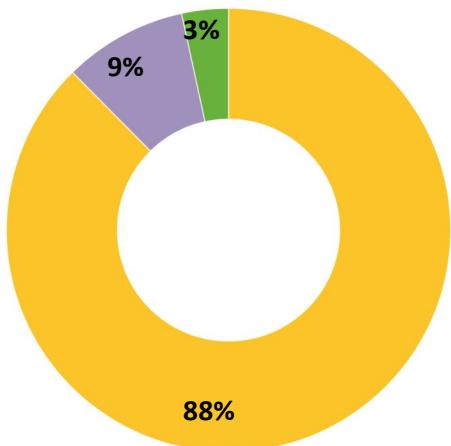
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

8 464 000 €

Dépenses

Remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...).

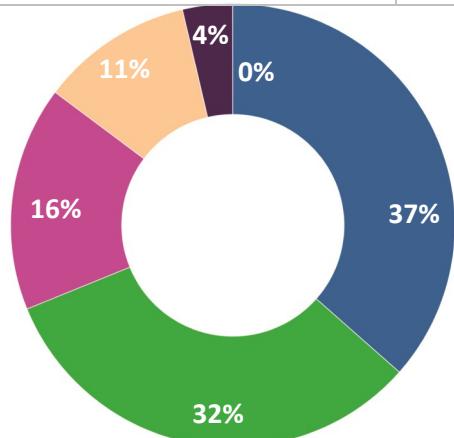
● Equipements	7 415 000 €
● Opération d'ordre	762 000 €
● Remboursement du capital de la dette	287 000 €



Recettes

Les emprunts, les dotations et subventions de la Région, du Département et de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

● Solde d'exécution d'investissement reporté	3 090 709 €
● Virement de la section de fonctionnement	2 736 000 €
● Dotations et fonds divers	1 388 791 €
● Opérations d'ordre	940 000 €
● Subventions et participations d'investissement	307 500 €
● Cessions d'immobilisations	1 000 €



FINANCES 2020

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE PRÉVUS EN 2020

Construction d'un gymnase (études)	540 000 €
Equipement des services et véhicules	526 000€
Voirie	470 000 €
Acquisitions de parcelles	237 000 €
Travaux et matériel dans les écoles	190 000 €
Travaux bâtiment Mairie	110 000 €
Divers travaux sur autres bâtiments publics	105 000 €
Travaux bâtiment Services Techniques	100 000 €
Informatique et téléphonie	58 000 €
Salle des fêtes : réaménagement sanitaires	54 000 €
Point Action Jeune : réfection du local	47 500 €
Médiathèque dernière tranche réfection	20 000 €
Total	2 457 500 €

LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

Moyenne par habitant	SEYSES 2017	SEYSES 2018	Moyenne 2018 sur les villes de 5000 à 10 000 habitants *	SEYSES 2019
Endettement	238 €	194 €	849 €	158 €
Annuité de dette	37 €	38 €	108 €	35 €
Charges de personnel	331 €	300 €	536 €	315 €
Produit des impôts locaux	361 €	363 €	478 €	377 €

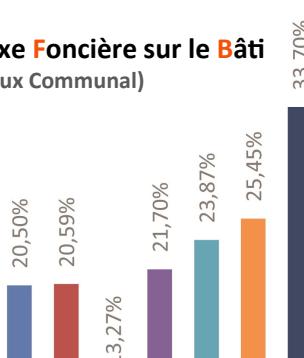
Les TAUX DES IMPÔTS LOCAUX EN 2019

■ SEYSES ■ FROUZINS ■ LAMASQUERE ■ ROQUES ■ MURET ■ SAINT-LYS ■ FONSORBES

Taxe d'Habitation
(Taux Communal)



Taxe Foncière sur le Bâti
(Taux Communal)



Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères *



* versée en totalité au "Muretain Agglo" qui gère la collecte des ordures ménagères, des points d'apport volontaire et les déchèteries.

LES DÉCHETS C'EST AU BON ENDROIT, AU BON MOMENT !



Article R.632-1 et 635-8 du Code pénal :

Tout dépôt de déchets est interdit sur la voie publique et sur le terrain d'autrui.

Dans le cadre de son programme d'optimisation des collectes, le Muretain Agglo mobilise des moyens importants pour favoriser le tri des matières recyclables que sont les papiers et cartons d'une part et les emballages plastiques et métalliques d'autre part.

L'objectif de ce programme est d'engager notre territoire sur une dynamique éco-responsable en augmentant la fraction de déchets ménagers recyclée et valorisée. Il s'agit de maîtriser les coûts attachés à ce service.

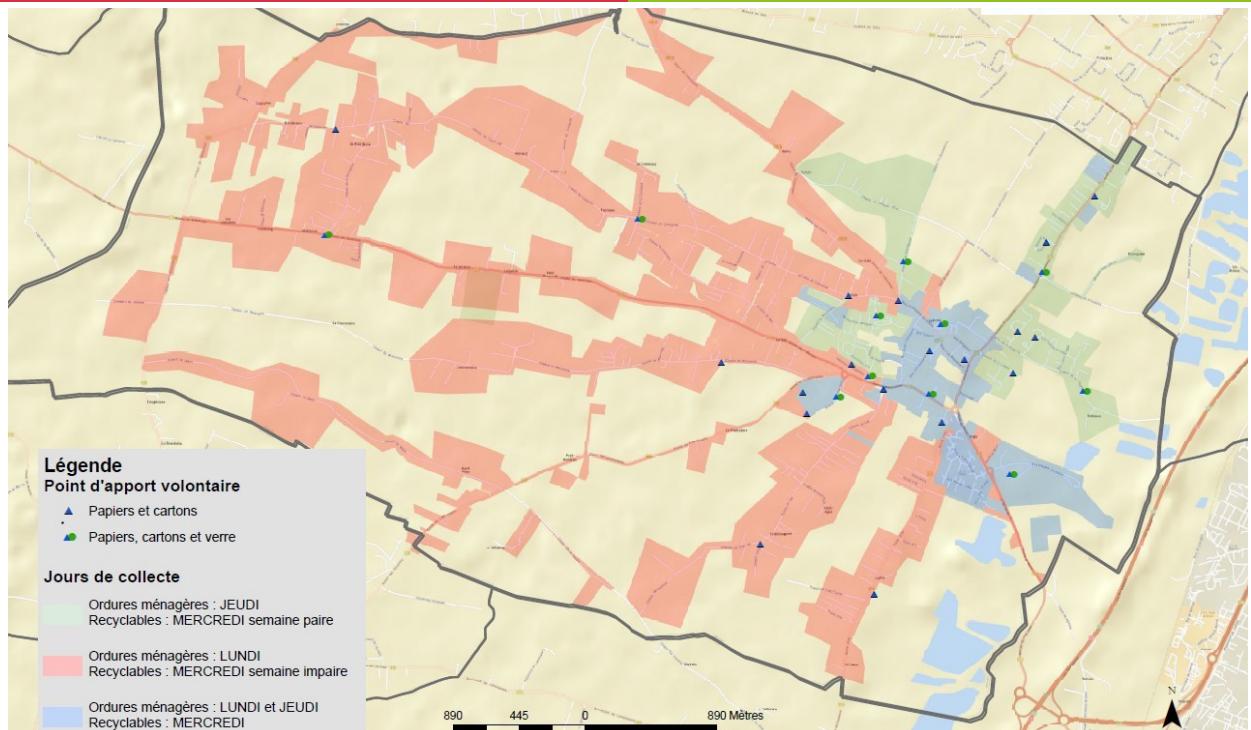
LE TRI SÉLECTIF SIMPLIFIÉ



Aujourd'hui, le geste de tri évolue pour vous permettre de recycler encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, en métal et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles		Tous les flacons et bidons	
Toutes les barquettes		Tous les pots et les boîtes	
Tous les sacs et sachets			
Tous les films			Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

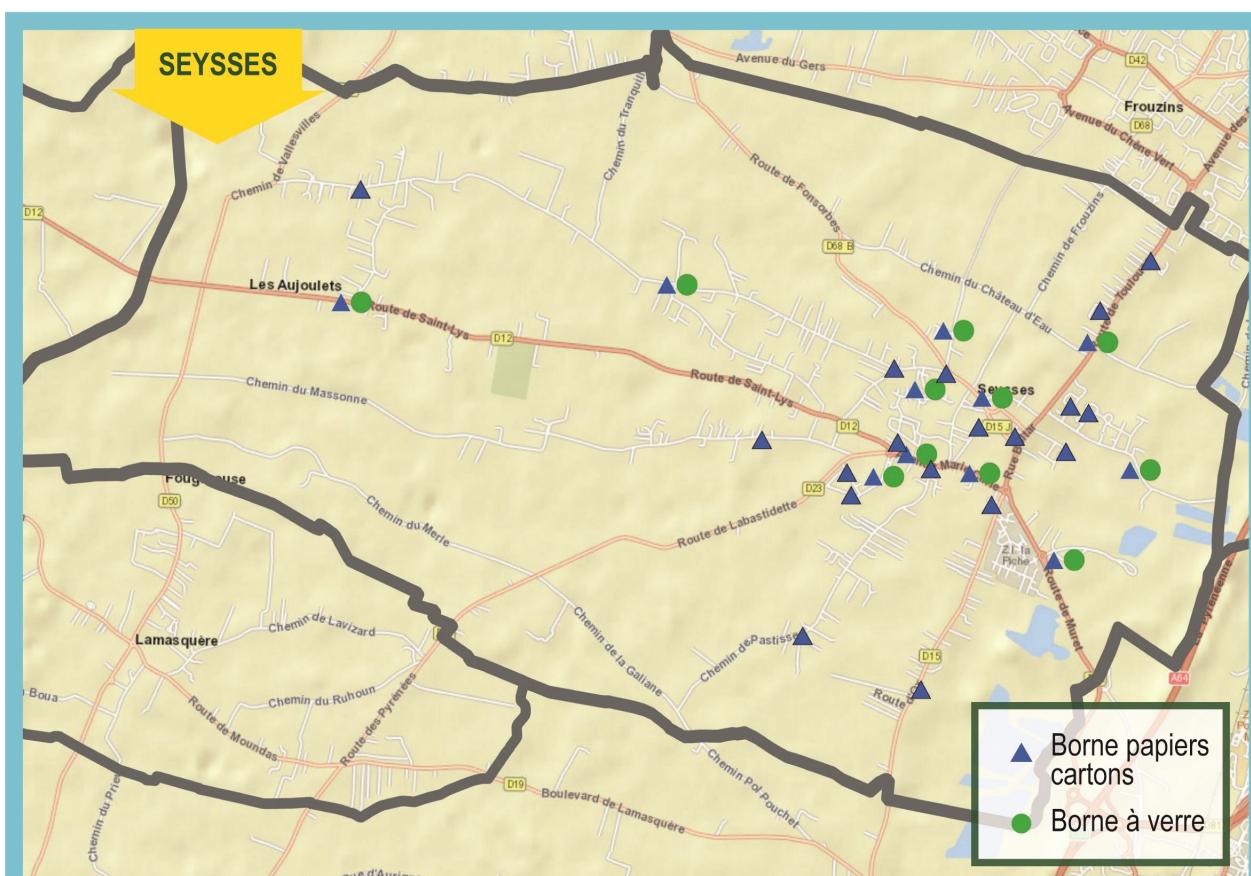
ÉVOLUTION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE



OÙ TROUVER LES BORNES BLEUES : CARTONS, PAPIERS ?

Les papiers et les cartons sont désormais à déposer dans les bornes bleues positionnées sur la commune. Les cartons doivent être ouverts et pliés avant d'être déposés dans la borne.

Les gros cartons (cartons de déménagement, de matériel électroménager...) doivent être apportés en déchèterie.



RETOUR SUR LA RÉUNION D'INFORMATION

Réunion d'information

LA NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS On est là pour échanger avec vous !

Jérôme Bouteloup
Maire de Seysses

Pascal Sousa
Directeur du service gestion et valorisation des déchets

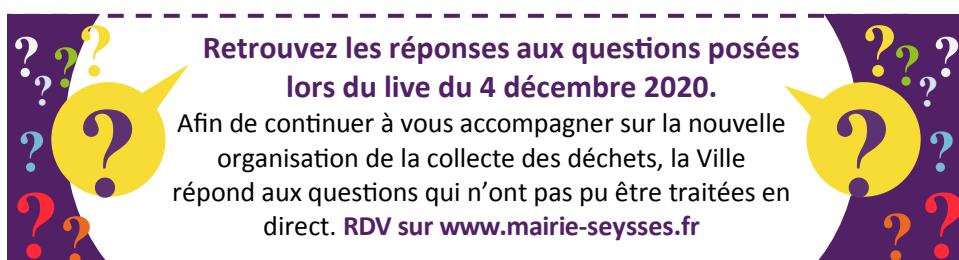
Nous vous invitons à participer

Le vendredi 04/12/20 à 20h



Le vendredi 4 décembre à 20h, les seysois·es étaient invités à participer à une réunion d'information concernant la mise en place de la nouvelle collecte des déchets. Ce premier Facebook live a permis de vous présenter la nouvelle organisation et de répondre à vos questions.

Si vous avez manqué ce rendez-vous ou si vous souhaitez revoir la vidéo, rendez-vous sur la page Facebook Seysses, ma ville, dans la rubrique « Vidéos ».



CIVISME

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance,
apprenons à bien
vivre ensemble.

Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Document édité par la Mairie de Seysses,
en partenariat avec l'Association Collégiale du Fourtané

Faisons-en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques, provoqués par :

- **Les individus** (cris, déplacements, comportements désinvoltes, jeux d'enfants bruyants, etc)
- **Les objets** (outils de bricolage, travaux de jardinage, instrument de musique, pompe à chaleur, etc)
- **Les animaux** dont le maître est le seul responsable.

Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

- Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.

Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la santé publique
- Code général des collectivités territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Paul-Bernard Soucasse, conciliateur de justice a pour mission d'accompagner les Seysois·es dans les litiges pouvant se résoudre à l'amiable. Prise de RDV à l'accueil de la mairie.

Suite à la démission pour raisons personnelles d'Yvette LENFANT, la composition actuelle du conseil municipal est la suivante :

Maire : Jérôme BOUTELOUP

Adjoint·e·s au Maire

Magali PATINET déléguée à la communication

Dominique ALM déléguée à la voirie, à l'éclairage public et au patrimoine

Marie-Ange KOFFEL déléguée aux affaires culturelles et à la vie associative

Philippe STREMLER délégué aux affaires scolaires, à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse

Malika BENSOUICI déléguée à l'implication citoyenne et à la démocratie participative

Xavier BERLUTEAU délégué à l'urbanisme et au développement durable

Magali GRANDSIMON déléguée aux affaires sociales, aux aînés et à l'handicap

Didier ZERBIB délégué au développement économique et aux marchés publics

Conseillers municipaux délégués

Raphaël RIGACCI délégué au sport

Françoise BARRERE déléguée aux animations et aux festivités

Fabio VITULLI délégué à la solidarité et aux cérémonies

Sébastien CHAUDERON délégué à la sécurité et à la prévention

Pascal NGUYEN délégué à l'environnement

Conseillers municipaux

Ana ROLDAN, Mathilde ESCLASSAN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Olivier CHAPRON, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

10 juillet 2020

◆ Election des délégués pour l'élection sénatoriale de septembre 2020

15 juillet 2020

- ◆ Création d'un emploi permanent d'attaché territorial principal à temps complet
- ◆ Création d'un emploi fonctionnel de D.G.S.
- ◆ Compte de gestion 2019
- ◆ Compte administratif 2019
- ◆ Maintien de garantie suite réaménagement de dette
- ◆ Demande de subvention au Conseil Départemental – TLPJ année 2020-2021
- ◆ Forfait communal Ecole Saint-Roch

- ◆ Coût de fonctionnement d'un élève Année 2019-2020
- ◆ Décision de modification simplifiée n°1 du PLU et précisions de mises à disposition du dossier au public
- ◆ Rétrocession impasse de la Canalette
- ◆ Désignation du correspondant défense
- ◆ Désignation des membres de la CCID
- ◆ Liste des marchés publics conclus par la Ville en 2019
- ◆ Liste des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la Ville en 2019

22 octobre 2020

- ◆ Rapport d'activité 2019 du SIAS Escaliu
- ◆ Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ◆ Muretain Agglo : adhésion au groupement de commandes relatif à une mission Sécurité Protection de la Santé
- ◆ Muretain Agglo : adhésion au groupement de commandes relatif à l'achat et la maintenance de matériels de restauration
- ◆ Muretain Agglo : approbation de la convention territoriale globale 2020-2023

- ◆ Règlement intérieur du conseil municipal
- ◆ Instauration d'un taux de 20 % pour la part communale de la taxe d'aménagement sur les secteurs d'attente de projet d'aménagement global
- ◆ Mise en conformité du droit de préemption urbain avec le PLU révisé
- ◆ Révision libre de l'Attribution de Compensation (AC) Investissement 2020
- ◆ Budget principal de la ville
Décision modificative n°1-2020
- ◆ Garantie d'emprunt PROMOLOGIS

Retrouvez toutes les délibérations en mairie ou en ligne : <https://www.mairie-seysses.fr/vie-municipale/les-deliberations/>



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

La municipalité souhaite la bienvenue aux petits Seysois et présente toutes ses félicitations aux parents.

14/11/2019 ROBELIN Jean	19/03/2020 RODRIGUES Amaury	27/06/2020 BERTRAND Samuel
15/11/2019 CHENINE Line	25/03/2020 BEAU Léo	03/07/2020 SAOUDI Aymen
22/11/2019 GONZALEZ VILCHES RIGAUD Pablo	26/03/2020 ALI Chaïda 29/03/2020 LAGRANGE NOWICKI Nina	09/07/2020 PANEK Nina 11/07/2020 LACAZE Noé
23/11/2019 EUZIERES Eva	02/04/2020 COLLET Lina	13/07/2020 LENOUVEL Gabriel
26/11/2019 LAMETRI Mewen	02/04/2020 POUEYOU Heyden	14/07/2020 SIESA Curtis
27/11/2019 BACHKATA Mehdi	07/04/2020 TARIOL Alizée	15/07/2020 DROUYER Enaël
01/12/2019 PEREZ Leiya	10/04/2020 CAPELOT Mya	17/07/2020 BALLESTER POUCHOU Alice
04/12/2019 HOARAU Célia	10/04/2020 MONTASSIER Lily	22/07/2020 HUET Lény
13/12/2019 PERRIN LABARTHE Charlie	11/04/2020 VALIN Hakim	22/07/2020 SAUZER Maéva
28/12/2019 GARCIA Kataleya	12/04/2020 FERREIRA FELICIANO Francisca	22/07/2020 TAÏAR Adam
31/12/2019 SEVEUR LAFON Théo	13/04/2020 MAROTEL Mathys	23/07/2020 TRICOIRE Romane
05/01/2020 BERNABE Jémaël	17/04/2020 CHALOT Evan	24/07/2020 LINZA Evan
06/01/2020 CLAUS Achille	23/04/2020 LO Christy	24/07/2020 LINZA Ezio
08/01/2020 PELLEGRINI Liloé	04/05/2020 THOMAS Emma	01/08/2020 KAHN MARIETTE Mila
08/01/2020 PELLEGRINI Malou	06/05/2020 CARLOS Dwayne	05/08/2020 AGUER Maiwenn
15/01/2020 WANGRAOUA Jackson	06/05/2020 DOS SANTOS Hugo	14/08/2020 BAUDUER Jules
16/01/2020 VERPEAUX Elouann	06/05/2020 DOS SANTOS Tiago	17/08/2020 ESSLIMANI Nouhaïla
17/01/2020 OUTAHAR Samy	08/05/2020 VITALI Élio	21/08/2020 RIVIER Suzie
22/01/2020 AISSAOUI Sofiane	17/05/2020 VERYEPE CHIALLI Alexandre	29/08/2020 BARES Joy
01/02/2020 ERKILIÇ Nil	18/05/2020 SAADANI Kinan	01/09/2020 BRUNOD Élea
03/02/2020 GRIFFON Jules	22/05/2020 BAUKOV Arthur	07/09/2020 KOURSANI Timéo
05/02/2020 CASTEL Robin	26/05/2020 COTET Lizéa	08/09/2020 FOURÉ Loan
11/02/2020 NAUDIN Chloé	29/05/2020 MITRANO Maël	13/09/2020 SI LARBI Malik
12/02/2020 ORTIZ Amaia	29/05/2020 VALENTIN Baptiste	14/09/2020 GONCALVES Arthur
15/02/2020 ARCAL Manon	31/05/2020 VIRION Éva	18/09/2020 LAROSE Yonni
15/02/2020 ARCAL Orianne	05/06/2020 SÉGART Anaë	23/09/2020 BARROSO Julia
17/02/2020 LE DOARÉ Yuna	07/06/2020 LEMMOUCHI Joneyd	26/09/2020 LAVIGNE Annaëlle
18/02/2020 LIROLA PEDRICO Dyego	07/06/2020 MORÈRE DA SILVA Logan	28/09/2020 BENAND Lou
20/02/2020 LACASSAGNE Nino	14/06/2020 FANIDI Rania	02/10/2020 AL DAAS Tasnim
25/02/2020 DELLA-NEGRA Isaac	15/06/2020 BIDA Sohann	04/10/2020 BOULY Lucas
02/03/2020 TOURAIN Samuel	15/06/2020 DUBOIS LAMBERT Evanaelle	06/10/2020 PICANCO MELO Kemilly
05/03/2020 DIGO Malwen	16/06/2020 OBER Jules	08/10/2020 BILWES Manon
07/03/2020 HAZELART Noéline	18/06/2020 CUELLO Loan	10/10/2020 RIEGERT Emma
10/03/2020 HORNEC Harper	22/06/2020 PARRA PEGORARO Mahé	26/10/2020 DESBORDES Thaily
11/03/2020 MALHERBE Kaëlyn	26/06/2020 COURCHELLE Paul	

SERVICE ÉTAT-CIVIL



10, place de la Libération



05.62.11.64.61



etatcivil@mairie-seysses.fr

LES HORAIRES

Mardi : 9h à 12h30 – 14h à 17h

Mercredi, jeudi & vendredi : 9h à 12h30



MARIAGES

La municipalité présente tous ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

23/11/2019 ANGELI Marie-Therese et BAZIN Jean-Claude	15/08/2020 KOUADIO Assibah et KROU Aka
30/11/2019 BARBOSA Cleidivana et MACHADO PINHEIRO Wendello	29/08/2020 PASCAU Aurélie et MARCHESI Rémi
07/12/2019 MAFFRE Valérie et DI GRAVINA Charles	29/08/2020 LABBEDI Amel et BARRON Jérôme
07/02/2020 CASSARD Yochebed et CAPELLO Alexis	05/09/2020 TOUVRON Julie et BELLET Guillaume
20/02/2020 LAPCHOUK Stéphane et DELIBES Karine	05/09/2020 GALASSO Joanna et GOURDEN Jérémym
20/02/2020 MAHRECHE Soraya et BEY Hassan	05/09/2020 PRADELLES Léa et MESDOUD Abdelkader
29/02/2020 BALEKE HAVE Imena et PERGAY Mathieu	12/09/2020 CHARREAU Valérie et VALADE Patrick
07/03/2020 GUERAUD Elodie et DEDIEU Stefan	12/09/2020 LENFANT Adeline et ZAHN Etienne
11/07/2020 CAMPOS Sarah et RODRIGUES COSTA Kévin	19/09/2020 MULLARD Maude et GINSBOURGER Thomas
25/07/2020 CLAY Mathilde et BERLUTEAU Xavier	26/09/2020 SABATIER Céline et ROLLAND Jimmy
30/07/2020 ROQUES Anaïs et MARQUET Jordan	26/09/2020 REYNAUD Lucy et LEROULIER Nicolas
08/08/2020 ROMERO Cécile et ASCASO Pierre	03/10/2020 BARDE Céline et TORRESIN Olivier
08/08/2020 RECH Marion et BOUFERSAOUI Mehdi	03/10/2020 MURET Amélie et CHAMBARD Sébastien
14/08/2020 CREPIN Florence et JAUBERT Maxime	31/10/2020 SOUVERVILLE Anaïs et ELHOUARI Abdelkader

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

30/11/2019 LEHNERT Alain	28/03/2020 CHIES Germaine épouse BAQUERO-LAMATA
05/12/2019 ACHEZ Denise	17/04/2020 DOYEN Claude
09/12/2019 LOUBON Valérie épouse TESTA	17/04/2020 BARBIER Jean
11/12/2019 PUECH-MAUREL Georges	12/05/2020 LABELLE Chantal
21/12/2019 LAVAL Yvette épouse PUJOL	19/04/2020 SOLSONA Emile
22/12/2019 PUGGIA Llario	30/05/2020 ABADIE Fernand
27/12/2019 RIVES Yvan	31/05/2020 GOUAZÉ Bernard
28/12/2019 DA CONCEIAO MARTINS Tereza épouse MEIRINHOS	10/06/2020 NICOLODI Séraphino
11/01/2020 MARQUES CUNHA José	09/06/2020 COSTA Lucette épouse PRIOLI
18/01/2020 DIGOT Josette épouse BELLAMY	24/06/2020 BARRAU Claudie épouse NICOLODI
23/01/2020 AVRILLEAU Eugénie épouse NAULEAU	26/06/2020 ONGARO Pierre
26/01/2020 LABADIE Etienne	02/07/2020 HOURADOU René
27/01/2020 MOUGNIBAS Daniel	20/07/2020 DEMONS Marcelle
28/01/2020 CASTILLO Jean	20/07/2020 BURGALAT Jean
02/02/2020 KUBIAK Geneviève épouse WCIORKA	02/08/2020 BABOU André
02/02/2020 VINCENT Gilbert	19/08/2020 GREGON Joseph
03/02/2020 SIGAUD Philippe	24/08/2020 PECCOLO Angelo
08/02/2020 MASSAT Jean	28/08/2020 MONNEREAU Serge
14/02/2020 CAUNES Yvonne épouse BOUZIGNAC	03/09/2020 DELEBARRE Jonathan
22/02/2020 DUBOIS Christiane épouse DUVERGER	09/09/2020 DONSALAT Bernadette épouse SAQUET
26/02/2020 BELAROUI André	14/09/2020 LASSERRE Gérard
02/03/2020 FOUREZ Monique épouse SOUDAIN	21/09/2020 PONSOLLE Jean
03/03/2020 CHELLE Robert	25/09/2020 BOUE Jean-Claude
05/03/2020 CAPO Christian	25/09/2020 RODRIGUEZ Vincente épouse JOHEL
05/03/2020 CERVEAUX Jean-Pierre	01/10/2020 PEDOUSSAUT René
16/03/2020 GILLET Arnaud	19/10/2020 VARGIU Grasiano
25/03/2020 CASCALES Anne-Marie épouse PARALIEU	26/10/2020 LANCELOT Georges

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

29/08/2020 DEVOYON Maëline

26/09/2020 LEROULIER Tom

TRIBUNE LIBRE

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE SEYSES DEMAIN

MAIRE À TEMPS PLEIN, UNE UTOPIE ? SIMPLEMENT UNE PROMESSE ÉLECTORALE ?

« On ne peut pas cumuler la fonction de maire dans une commune de 10 000 habitants et avoir un emploi. J'ai du mal à comprendre mes collègues qui ont d'autres mandats électifs et qui gardent leur travail. A ce moment-là, on confit les clés à l'administration et on vient signer les parafeurs le soir »

A. Harmand, maire de Toul (54) depuis 2013.

Un mandat municipal, de plus en plus complexe, avec les responsabilités, la technicité des dossiers et l'attente des citoyens, est-il compatible avec une activité professionnelle et une vie de famille ?

Qui a les clés ? ...

Traditionnellement, le maire et les conseillers municipaux sont des personnes qui donnent de leur temps à la commune.

Aujourd'hui encore, nos concitoyens sont attachés à ce principe, et attendent encore plus de réactivité et de disponibilité des élus.

Un rapport d'étude de l'INJEP (Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire) met l'accent sur le vieillissement des élus et la difficulté pour la jeunesse d'exercer pleinement un mandat par manque de temps.

Pendant la campagne électorale certaines têtes de liste se félicitaient pourtant de la jeunesse de leur équipe.

Jeunesse, qualité à double tranchant ? ... incompatible avec la charge d'un élu ? ... est-ce la cause logique du recrutement d'agents municipaux ? ... et donc d'une hausse d'impôts annoncées ? ...

Le maire et son conseil municipal ne sont pas seulement élus pour donner des idées, les concitoyens attendent des actes...

"L'homme sage est celui des actes qu'il a accomplis, et non celui des actes qu'il a rêvés" D. Blondeau.

"Seysses Demain" - Vicky VALLIER. Contact : seyssesdemain@gmail.com

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL AXE SUD

Votre conservatoire de musique est à votre disposition !

Vous connaissez certainement ce conservatoire de musique intercommunal qui depuis plusieurs années :

- effectue un partenariat avec les écoles élémentaires Paul Langevin et Flora Tristan en mettant à disposition des intervenants en musique tout au long de l'année,
- propose des concerts à destination de tous les publics sur notre commune et sur d'autres communes,
- réalise de nombreux partenariats avec les associations et les médiathèques des quatre communes porteuses de ce service (Frouzins, Lamasquère, Roques et Seysses)



et plus largement avec des groupes en résidence, les conservatoires du département, la cinémathèque de Toulouse...



Au-delà de cette ouverture culturelle, cet établissement propose des cours individuels et collectifs de nombreuses disciplines. Si vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner, les 18 professeurs sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre parcours individuel.

En ce début d'année 2021, il reste des places en batterie, clarinette, saxophone, éveil (5ans), initiation (6ans), chorales enfants, (6 à 9 ans) chorale ados (10 à 14 ans) et chorale adultes.



**Pour tous renseignements
sur les disciplines enseignées :
Conservatoire de musique Axe Sud :**

05 34 50 59 40

<https://www.mairie-seysses.fr/ecole-de-musique-axe-sud/>

A photograph of a young couple walking down a street, smiling and carrying several shopping bags. The woman is wearing a tan coat and the man is wearing a maroon sweater and glasses. In the foreground, there is a circular graphic with the text "J'♥ mon commerce" and "Je le soutiens" and "Le commerce, c'est la VIE !". The background shows a blurred street scene.

#JaimeMonCommerce





*Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal et
l'ensemble des agents municipaux
vous
souhaitent une heureuse année*

2021 !

*Que cette année
préserve votre santé, celle de vos
proches et vous apporte toute la
réussite dans vos
projets.*